

Journée de droit administratif 2018

L'entraide administrative Évolution ou révolution ?

Mercredi 7 février 2018

Université de Lausanne
Bâtiment Internef | auditoire 263

www.unil.ch/droitpublic/jda2018

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Faculté de droit,
des sciences criminelles
et d'administration publique



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

Journée de droit administratif 2018

Objectif

C'est la troisième fois que l'Université de Lausanne (par son Centre de droit public de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique) a le plaisir d'accueillir la **Journée de droit administratif**; elle prend ainsi à nouveau le relais de la Faculté de droit de l'Université de Genève.

Cette journée sera consacrée à l'**entraide administrative**. Ce procédé met en scène deux autorités (voire plus) et elle vise (le plus souvent) l'échange d'informations; dans la perspective des personnes concernées, cette information correspond à des données. L'entraide administrative implique donc trois catégories d'acteurs (au moins): l'autorité requérante, l'autorité requise et enfin la personne dont les données sont traitées. Des tensions peuvent surgir entre ces différents acteurs. En premier lieu entre les deux autorités concernées, sur fond de conflit de compétences; des règles sont nécessaires pour les aplanir. La Journée vise ainsi à offrir une présentation générale de ces réglementations et des principes qui les régissent, tant sur le plan interne que sur le plan international; ces aspects seront ensuite déclinés en abordant plus spécialement le domaine de l'entraide (principalement internationale) en matière fiscale, financière et en droit de la concurrence.

En second lieu, la protection des données des personnes concernées revêt désormais une place centrale; et l'entraide, à l'initiative des autorités, est potentiellement susceptible de la malmener. Cet aspect, comme aussi celui de la protection juridique des personnes visées par un échange d'informations, feront l'objet d'un traitement particulier. Ils sont d'ailleurs le fruit d'une lente évolution du droit interne dans ces matières. En droit international, la thématique de l'échange d'informations a fait l'objet de profonds bouleversements – dans l'optique de la Suisse tout au moins. D'abord sous les coups de boutoir impatients des services fiscaux américains, puis à la suite du changement de cap adopté par les instances de l'OCDE. De manière générale, la numérisation a d'ailleurs un effet multiplicateur sur l'ampleur des données échangées et de l'entraide.

Cette lente évolution au plan interne, cette révolution au plan international justifient de reprendre ce sujet, déjà traité lors de la JDA de 2004, pour dresser un état de la situation à l'horizon 2020.

Public

La Journée s'adresse aux juristes, fonctionnaires, membres d'autorités politiques, acteurs économiques et institutionnels.

Programme

Mercredi 7 février 2018

Université de Lausanne | Bâtiment Internef | auditoire 263

8h15	Accueil des participants
8h30	Ouverture du colloque Laurent Moreillon, doyen de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne
8h40	Entraide administrative et entraide judiciaire; délimitation, points de contact, convergences et divergences Robert Zimmermann, ancien juge au Tribunal cantonal vaudois
9h20	Entraide interne Etienne Poltier, professeur à l'Université de Lausanne
10h00	<i>Pause</i>
10h30	La protection juridique dans les procédures d'entraide administrative internationale en Suisse et dans l'Union européenne Stephan Breitenmoser, juge au Tribunal administratif fédéral, professeur à l'Université de Bâle
11h15	Entraide et protection des données Stéphane Werly, préposé à la protection des données du canton de Genève, professeur à l'Université de Neuchâtel
12h00	<i>Déjeuner</i>
14h00	Entraide administrative et droit de la concurrence Vincent Martenet, professeur à l'Université de Lausanne, ancien président de la Commission de la concurrence
14h40	Entraide administrative en matière fiscale internationale Robert Danon, professeur à l'Université de Lausanne
15h20	<i>Pause</i>
15h40	Entraide administrative internationale dans le secteur financier Carlo Lombardini, professeur à l'Université de Lausanne, avocat
16h20	Perspectives Jean-Bernard Auby, professeur des Universités à Sciences Po (Paris), directeur de la Chaire MADP
16h45	Clôture du colloque

Renseignements pratiques

Inscription avant le 19 janvier 2018

- Inscription**
- En ligne: www.unil.ch/droitpublic/jda2018
 - Au moyen du bulletin annexé, à renvoyer par courrier, fax ou courriel

Tél. : +41 (0)21 692 28 10, Fax: +41 (0)21 692 27 76

Courriel: droitpublic@unil.ch

- Organisation**
- Professeurs **Anne-Christine Favre**, **Vincent Martenet** et **Etienne Poltier**, Centre de droit public de la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne

- Finance d'inscription**
- Tarif normal**
CHF 320.- avec le repas | CHF 280.- sans le repas

Tarif assistant·e universitaire et étudiant·e
CHF 220.- avec le repas | CHF 180.- sans le repas

La finance d'inscription comprend également l'ouvrage réunissant les actes du colloque.

- Lieu**
- Université de Lausanne**
Quartier UNIL-Chamberonne
Bâtiment Internef
Auditoire 263

- Accès en transports publics**
- Depuis la gare CFF de Lausanne : métro M2 direction Croisettes, arrêt Lausanne-Flon ; puis métro M1, arrêt UNIL-Chamberonne.

Depuis la gare CFF de Renens : métro M1, arrêt UNIL-Chamberonne.

- Accès en voiture**
- Depuis Yverdon ou Genève, suivre l'autoroute direction **Lausanne-Sud**, puis sortir à **Université-EPFL**. Conserver la présélection de droite jusqu'au giratoire, tourner à droite (virage en épingle de 180°), puis à gauche, environ 150m plus loin, pour rejoindre le **parking zone blanche Centre de l'Internef**, au sud du bâtiment, auquel on accède par une barrière. Le ticket de stationnement – **de ce parking uniquement** – peut être échangé contre un ticket de sortie prépayé à l'accueil du colloque (les personnes intéressées sont priées de s'annoncer lors de l'inscription).

- Site Internet** www.unil.ch/droitpublic/jda2018

Journée de droit administratif 2018

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 19 janvier 2018

Titre

Nom

Prénom

Date de naissance

Profession/fonction

Institution/entreprise (en toutes lettres)

Adresse de communication

Privée Professionnelle

Rue / n°

NP / ville / pays

Téléphone

Fax

Courriel

Je souhaite participer à la **Journée de droit administratif 2018** et m'engage à verser, au moyen du bulletin qui me sera adressé, la somme de:

Tarif normal

CHF 320.- (avec repas) CHF 280.- (sans repas)

Tarif assistant·e universitaire/étudiant·e

CHF 220.- (avec repas) CHF 180.- (sans repas)

Repas végétarien

Je souhaite un ticket de sortie prépayé pour le parking zone blanche Centre (avec barrière) situé devant le bâtiment Internef (côté lac)

Frais d'annulation

En cas d'annulation reçue le **29 janvier 2018 au plus tard**, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 50.-

Date

Signature

Affranchir
S.V.P.

Université de Lausanne

Faculté de droit, des sciences criminelles
et d'administration publique

Ecole de droit

Centre de droit public - JDA 2018

Bâtiment Internef

1015 Lausanne